

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 novembre 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSOIS - N. SEDKI - JF. MARY - M. PEREZ - J. HURTADO - B. DANIS – C. NEGRI-AZAIS – S. SENEGA-SANCHEZ - C. CARRIE-MAHMOUKI - P. KAPPLER – G. GUIRAUD

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER - M. GROSSO par L. FABRE - JC. ARAGON par JF. MARY - S. JEAN par M. PEREZ - S. BERBEZIER par N. SEDKI - F. PEREZ par P. KAPPLER - C. PINO par G. GUIRAUD

Absents : A. CHOUKROUN - W. BIGNON

1. Rapport d'activités 2017 de Sète Agglopôle Méditerranée (Annexe 1)

Sète Agglopôle Méditerranée nous a communiqué son rapport d'activités pour l'année 2017.

Ce rapport fait l'objet d'une communication au Conseil municipal.

Il appartient au Conseil municipal :

De prendre acte du rapport annuel de Sète Agglopôle Méditerranée pour l'année 2017.

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL

Oùï l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

Prend acte du rapport annuel de Sète Agglopôle Méditerranée pour l'année 2017.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

